

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept février à 18 heures 00, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le sept février deux mille vingt-cinq, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 10

**Présents : 8**

Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Julien FIAT, Noël GARDEN, Béatrice FIAT, Christophe RUET

**Absents excusés : Philippe GALL, Nathalie BOCQUERAZ**

**Procurations : Philippe GALL donne pouvoir à Gilles GUINARD  
Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ**

**Votants : 10**

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

**Délibération n°2025-06 : AUTORISATION AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION SECOURS PISTES AVEC LES AMBULANCES DES ECRINS**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que les missions de secours sur pistes durant la saison hivernale sont encadrées par une convention annuelle avec la SARL Ambulances Taxis des Ecrins, domiciliée à Bourg d'Oisans.

Madame le Maire propose de renouveler la convention pour l'hiver 2024/2025 renouvelable sur une période de trois saisons.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,  
**APPROUVE** la proposition de renouvellement,  
**AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
au registre sont les signatures,  
pour expédition conforme.*

**Le Maire,  
Nicole FAURE**

